

# Circuit du patrimoine de Vieux-Mesnil



Visorando



Trace n° 4436528

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ce circuit a été réalisé avec le concours de l'Association Mémoire de Maisnil et d'Harigny en collaboration avec la municipalité. Comme son nom l'indique, il retrace l'histoire du patrimoine de Vieux-Mesnil grâce à des panonceaux installés à différents endroits du village.

**Attention** : ouvrez l'œil : une curiosité dans le village : les girouettes qui ornent les toits des maisons.

Amusez-vous à les chercher, elles sont plus belles et originales les unes que les autres !

<b>Durée</b>	1h 40	<b>Difficulté</b>	Facile
<b>Distance</b>	5,36 km	<b>Retour point de départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	33 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	32 m	<b>Commune</b>	Vieux-Mesnil (59138)
<b>Point haut</b>	163 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	133 m		



## Description

Parking du cimetière.

**(D/A)** Avant de quitter le lieu de stationnement, dirigez-vous vers l'entrée du parking et découvrez une vue de l'ancienne école et de la mairie brûlée en 1914 par les troupes allemandes.

Remontez vers la Rue de l'Église et tournez à gauche. Longez ensuite l'église que vous laissez pour l'instant et rejoignez le bas du village et les vestiges du moulin au bas de la Rue de l'Église.

**(1)** Remontez la Rue de l'Église pour vous arrêter en face de celle-ci et du monument aux morts. Juste en face de l'église, vous pouvez voir la mairie, ancien presbytère de la paroisse. Prenez sur votre gauche la Ruelle Namur, ruelle typique bordée de charmes qui vous permettra de rejoindre le Chemin de Manissart pour y découvrir la Vierge offerte par les habitants pour avoir épargné le village durant la deuxième guerre mondiale.

**(2)** Observez ensuite la Place de Manissart, c'est le hameau d'origine de [Vieux-Mesnil](#) (dessiné dans les albums de Croy). Au rond-point, remontez à gauche le Chemin du Faulx. Sur la droite, notez les vestiges d'un pilier de tournelle gallo-romain du II<sup>e</sup> siècle.

**(3)** Au carrefour, prenez à droite le Chemin des Quarante, chemin agricole bordé de 40 parcelles. Au bout du chemin à gauche, faites un aller-retour pour voir l'Oratoire Notre-Dame de Bon Secours.

**(4)** Revenez sur vos pas et continuez par le Chemin du Trieu Audin jusqu'à la Rue des Écrolies.

**(5)** Virez à droite pour descendre cette rue, passez la Place de Manissart et continuez par la Rue Haute qui rejoint la D117a.

**(6)** Traversez au passage piétons et longez le Lay D'huy (chemin de l'eau). Notez à son entrée des bases de piliers de tournelles dans les fondations de la maison et tout au bout à gauche le monument en mémoire du Lancaster et de son équipage britannique tombés le 11 avril 1944 sur notre sol et à votre droite le début de la partie d'aqueduc qui faisait passer l'eau allant de Floursies à [Bavay](#).

Virez à droite et traversez la Résidence des Tournelles pour rejoindre la Rue de Boussières. Prenez à droite puis à gauche dans la première rue pour rejoindre votre lieu de stationnement au parking du cimetière **(D/A)**.

## Informations pratiques

### A proximité

En complément de ce circuit, il est possible de visiter l'église aux heures d'ouverture de la mairie (la visite de l'église est possible, demandez la clef en mairie). Un document explicatif vous y attend une fois passé les deux portes. L'association MMH a rédigé un fascicule disponible en mairie sur demande. Vous en saurez ainsi davantage sur le chœur, la nef, le confessionnal, l'orgue mélodieux. Des panneaux explicatifs relatant l'histoire des différents éléments de l'église ornent les murs de l'église. À vous de les

découvrir.

L'aqueduc romain Floursies - Bavay passait à Vieux Mesnil. Il en reste quelques vestiges.

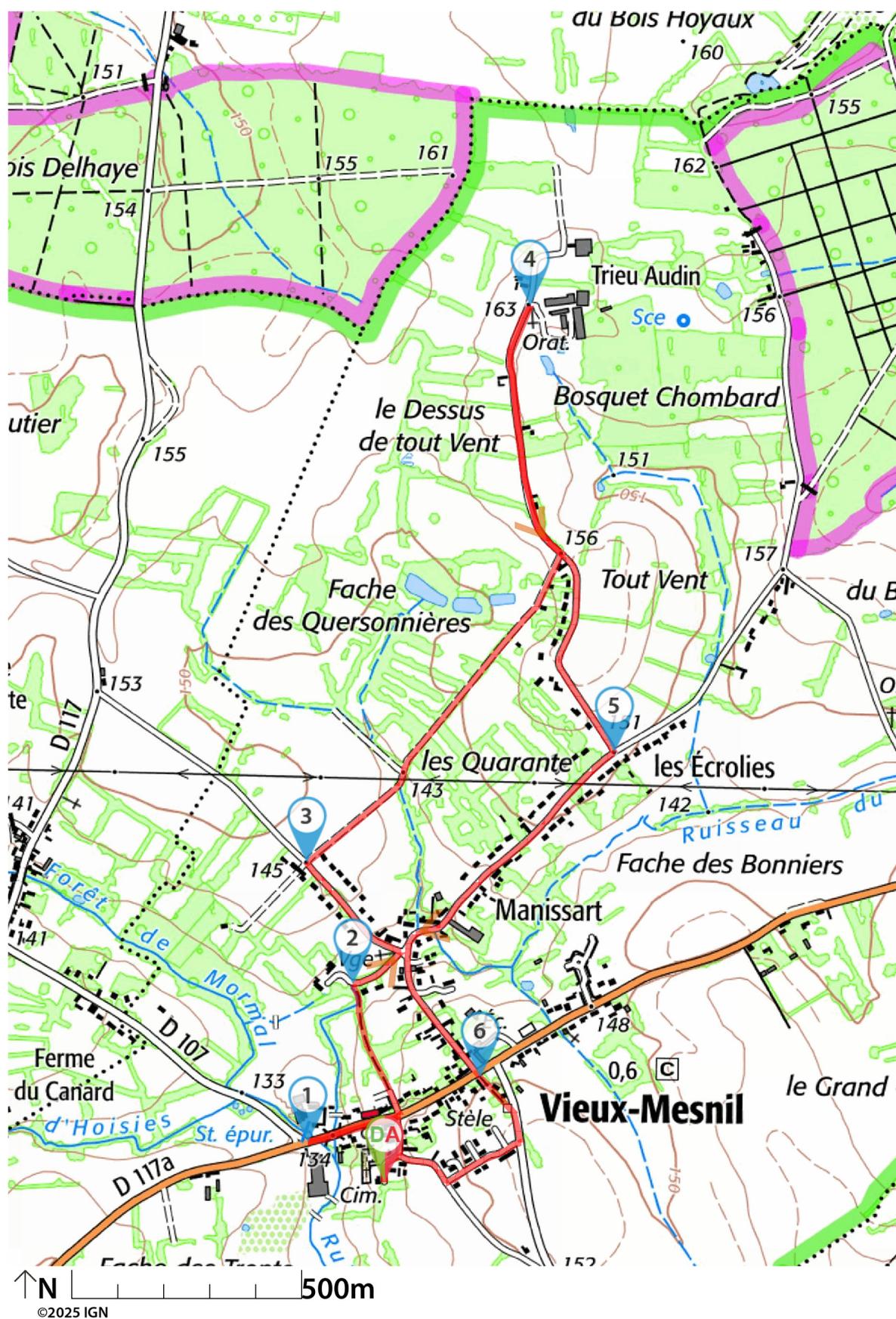
Jeu à faire en famille dans le village : le Safari Girouettes. En vente à la médiathèque du village et à l'Office de Tourisme Sambre Avesnois, Porte de Mons, Place Vauban à Maubeuge +33(0)27 62 11 93

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-du-patrimoine-de-vieux-mesnil/>

**En savoir plus :**

Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**